

nationale (M. Hellyer) a réitéré que toute sa solution d'unification était fondée sur cette politique.

Il n'en demeure pas moins que la situation militaire et politique tout entière a changé en Europe. Le rôle que jouent aujourd'hui les forces canadiennes est évidemment suranné. Le Livre blanc de la Grande-Bretagne révèle que d'ici quelques mois, soit en fait d'ici la fin de juin, les discussions des alliés sur la révision de la stratégie de l'OTAN auront mené à des ententes générales visant l'envergure, la composition et l'apport des effectifs militaires des différentes nations. Ce document met clairement en doute la logique de toute menace d'agression en Europe et choisit de réduire les effectifs militaires de l'OTAN pour promouvoir la détente en Europe.

La Chambre et le public ont le droit de savoir si le gouvernement a proposé de modifier ou de réduire le rôle militaire du Canada au sein de l'OTAN. Quelle est la nouvelle stratégie de l'OTAN? Demeurerons-nous indéfiniment attachés à une politique et à une stratégie aujourd'hui dépassées? Le gouvernement se propose-t-il ou non d'effectuer quelques changements? Je voudrais obtenir une déclaration nette et définitive sur les questions cruciales que nos alliés ont apparemment discutées et que nous avons sans doute nous-mêmes abordées. A moins que nous ne voulions jouer le rôle passif de l'acquiescement à des décisions auxquelles nous n'aurons eu aucune part, notre débat à la Chambre sur le sujet de l'unification ne veut absolument rien dire, car nous aurons été tenus dans l'ignorance des données cruciales du problème de notre défense et de notre rôle en matière de défense.

**M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, en réponse au député, puis-je signaler qu'il a de fait répondu à sa propre question? Il a demandé une déclaration nette sur notre rôle futur et il a en même temps reconnu que les alliés de l'OTAN sont au beau milieu de consultations précisément sur ce point-là.

Comme il l'a fait remarquer, le passage du Livre blanc du Royaume-Uni qu'il a cité montre que les pays membres de l'OTAN sont au milieu d'une remise en question complète de la nature changeante que représente toute menace à leur sécurité, de la stratégie appropriée aux conditions internationales variables et des effectifs appropriés pour mener à bien la stratégie. Le gouvernement canadien a pris une part active à cet examen. Lorsqu'il sera terminé, nous serons mieux placés pour envisager s'il y a lieu pour nous de changer la nature de notre participation.

Il y aurait lieu d'attendre la conclusion de cet examen avant de faire une déclaration.

• (10.20 p.m.)

La nature des futurs engagements militaires du Canada envers l'OTAN devra aussi tenir compte des engagements respectifs de chaque pays pour la défense collective et des objectifs politiques principaux en vue du maintien de la paix en Europe. De concert avec nos alliés, nous étudions de très près la situation afin de voir s'il serait possible de réduire nos effectifs respectifs au sein de l'OTAN et en vertu du pacte de Varsovie. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) s'est fait le défenseur de cette solution devant le conseil de l'OTAN en décembre dernier.

[Français]

LES PORTS—MONTRÉAL—ON DEMANDE D'ENRAYER LES VOLS ET LE PILLAGE

**M. Maurice Allard (Sherbrooke):** Monsieur l'Orateur, cet après-midi, en l'absence de l'honorable ministre des Transports (M. Pickersgill), je posais à son suppléant, l'honorable ministre d'État (M. Turner), la question suivante: A la suite des vols et du pillage, qui se pratiquent régulièrement au port de Montréal depuis quelque temps, l'honorable ministre peut-il prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces rapines et dommages, afin d'assurer le succès de l'Expo et ne pas entacher la réputation internationale du Canada?

Monsieur l'Orateur, je basais cette question particulièrement sur un article paru dans le journal *La Presse* de Montréal, en date du 28 février, et intitulé:

Un importateur en a soupé de la piraterie et n'utilisera plus le port de Montréal.

Et l'article débutait ainsi:

Il est au moins une société d'importance de Montréal qui en a soupé de la piraterie qui s'exerce dans le port de Montréal et qui a fait connaître sa décision d'utiliser désormais d'autres ports canadiens que celui de la métropole.

Et l'article continuait:

Son directeur, M. Georges Dupuis, tient à saisir l'opinion publique du fléau dont est affligé le port de Montréal. Il a informé par lettre le maire de la métropole, M. Jean Drapeau, de la situation désastreuse dans laquelle se trouve le commerce maritime à Montréal; il a également fait part de ses doléances au directeur du port, M. Guy Beaudet, et il a enfin adressé des lettres aux journaux.

L'article continue encore:

...cette firme se fait voler de la marchandise, en l'occurrence des outils électriques, chaque fois que la livraison lui en est faite par bateau. Comme les pertes «emportent le profit», la firme se voit forcée d'utiliser désormais d'autres ports canadiens et a donné instruction à ses fournisseurs de 80 pays différents d'acheminer désormais la marchandise via Toronto ou Halifax, sinon par voie aérienne.